

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 54 (1928)
Heft: 21

Nachruf: Lambelet, Ernest

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

filis éligés et complexes. Le module d'élasticité transversale s'est alors trouvé d'environ

$$G = 0,3 E$$

E étant le module du béton comprimé.

L'élasticité du sol rocheux molassique s'est révélée avec évidence durant le remplissage des chambres ; les clinomètres, placés sur les bases d'encastrement des piliers, ont accusé un déversement dû à la grande charge de 6 mètres d'eau ; ce déversement s'est annulé en même temps que la dite sollicitation. Le contact entre roc et molasse était donc excellent, et suivait sans autre l'élasticité de la base d'appui.

Donc, d'une manière générale et en y comprenant les surfaces d'appui sur le sol, la construction monolithique se comporte comme un système homogène, dépourvu de solution de continuité, lorsque du moins la qualité des études et de l'exécution répond aux préceptes de la meilleure construction ; elle est alors susceptible d'assurer un degré uniforme de sécurité, de toutes ses parties.

La sécurité s'entend ici au double point de vue de la première fissuration et des sollicitations théoriques de rupture. Ces deux notions ne restent quelque peu proportionnelles que dans les constructions soignées ; les matériaux pierreux possèdent en effet des degrés de résistance très inégaux en traction et en pression ; c'est le premier qui régit la fissuration ; et c'est le second, mis en parallèle avec la limite d'élasticité des armatures tendues inférieures et de continuité, qui définit l'écaillage du béton et la rupture de l'ouvrage armé. Il y a à ce point de vue une certaine discordance entre les bases du calcul de stabilité : l'intégrité de la construction en service, et celle de la sécurité finale de l'ouvrage : la limite apparente, atteinte souvent successivement dans les profils dont la déformation provoque des répercussions parfois inattendues sur les régions relativement résistantes de l'ouvrage. La solidarité intérieure de toutes les parties est un agent important de résistance des constructions monolithiques ; la raideur locale agit ainsi en proportionnant les sollicitations aux résistances possibles.

Le maniement des appareils de mesure demande naturellement une expérience d'autant plus grande qu'ils sont plus délicats. L'inertie des pièces mobiles, les frottements intérieurs, l'humidité et les variations de température sont autant d'éléments dont on doit surveiller les effets et éviter les inconvénients, si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants. Il importe donc, autant que possible, de faire les opérations deux fois pour obtenir un contrôle, souvent précieux.

La question de l'intensité des charges d'essai est délicate aussi. On s'étonne de l'exigence d'une charge de 150 % sur une construction calculée à 100 % ; mais on oublie que l'étendue de la surface chargée joue un rôle si grand que, dans bien des cas d'apports exigus, la surcharge de 50 % n'a que juste suffi, et encore pas toujours, à compenser l'effet de la répartition transversale.

De même, les petites flèches inférieures au millième de la portée, ne sont pas toujours une garantie de qualité. Elles répondent seulement d'une grande raideur, qui a incontestablement son prix. Mais certains ouvrages, de qualité fort douteuse, n'ont donné que des flexions de quelques dix-millièmes, sans répondre à bien des égards aux conditions usuelles de sécurité.

Ce qu'il faut à une construction satisfaisante, en béton armé particulièrement, ce sont des matériaux de belle qualité, ouverts avec soin, une conception raisonnée et avisée en tous points des efforts à vaincre. L'auscultation soignée en apportera la preuve évidente par l'allure des déformations, la cohérence des phénomènes élastiques et le calcul du module d'élasticité moyen.

DIVERS

Cours complémentaires économiques pour Ingénieurs, organisés par l'Ecole Polytechnique Fédérale.

L'Ecole Polytechnique Fédérale, en tant que centre des études pour l'organisation et l'exploitation industrielle dans notre pays, estime de son devoir de contribuer au progrès de la rationalisation des entreprises en organisant régulièrement des cours complémentaires économiques, dont le premier aura lieu du 22 au 27 octobre courant.

La partie du programme consacrée aux méthodes d'exploitation industrielle traite les problèmes de l'utilisation de l'énergie électrique et thermique, de l'organisation des usines, du contrôle économique de la production, de la rationalisation des chemins de fer, et de la psychotechnique. Quant aux conférences relatives à l'économie privée et politique, prévues au programme, elles ont pour but de mettre les ingénieurs au courant des conditions économiques de leur travail technique, à savoir, d'une part les problèmes d'économie privée de l'entreprise, comme le budget commercial, la statistique de l'exploitation, les assurances, les fonctions et la formation des ingénieurs-vendeurs, les effets financiers, sociaux et autres des méthodes d'exploitation, d'autre part les principaux facteurs d'économie politique dont dépendent les entreprises, comme la politique des banques d'émission, le marché de l'argent et la politique commerciale de l'étranger.

Ce cours n'offrira donc pas seulement à chaque ingénieur la possibilité de développer ses aptitudes professionnelles et d'élargir ses vues économiques, mais il fournira aussi aux entreprises des suggestions utiles pour le développement de leurs exploitations. C'est pourquoi l'Ecole Polytechnique Fédérale demande aux entreprises industrielles et de transports suisses de soutenir ses efforts en déléguant à ce cours leurs ingénieurs et chefs d'exploitation, et d'établir ainsi un contact plus étroit entre la recherche scientifique et les besoins de la vie pratique.

Renseignements par le Rectorat de l'Ecole polytechnique Fédérale, à Zurich.

NÉCROLOGIE

Ernest Lambelet.

Un deuil aussi douloureux que tragique a frappé la Section des ingénieurs et des architectes de La Chaux-de-Fonds.

Le mercredi 2 mai, à six heures du soir, notre collègue, victime de la fatalité, succombait à la suite d'un terrible accident causant une profonde consternation au sein de la population tout entière, car E. Lambelet était une personnalité très en vue et estimée en notre ville.

Né au Locle le 15 mai 1872, il y passa sa première jeunesse ; en 1888 il entre dans un bureau d'architecte, à Neuchâtel, et en 1890, il part pour Stuttgart. Dans le courant de l'été 1892, Paris l'attire et il entre à l'Ecole des Beaux Arts où il fut l'élève de Blondel. Durant ses études, E. Lambelet fit des stages en France et en Italie où il collabora à l'élaboration de plans divers. De retour à Paris, il édifia, en collaboration pour l'exposition universelle en 1900, le Palais de la Bulgarie.

L'année suivante il obtint son diplôme d'architecte de l'Ecole des Beaux Arts.

E. Lambelet, déclinant une offre qu'on lui faisait pour se rendre dans l'Europe orientale, préfère le sol natal, vient se fixer à la Chaux-de-Fonds et aussitôt s'intéresse aux affaires publiques. Il fut un conseiller toujours très écouté au sein des commissions dont il faisait partie. Son esprit clair, prompt à saisir les grandes lignes des questions intéressant le développement de la cité, son grand dévouement, en font un membre des plus estimés.

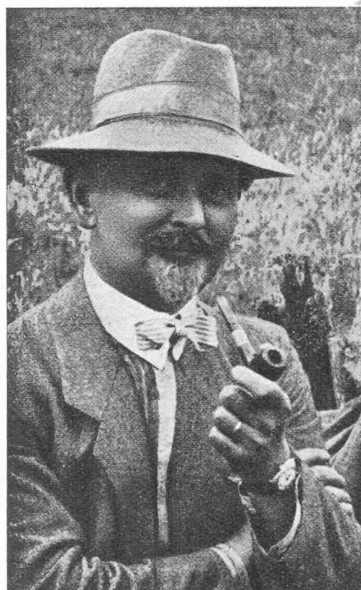
Membre du Conseil général, il fut nommé vice-président en 1924, il présida cette autorité en 1925 avec la haute compétence que nous lui connaissons. Son goût artistique très prononcé et les fortes connaissances techniques qu'il avait acquises, influencèrent les constructions du domaine communal.

En collaboration, il présida à l'exécution de l'Hôpital d'enfants et du Nouvel Hôtel des Postes de notre ville. E. Lambelet fit également une apparition à la Commission de l'Ecole d'Art.

E. Lambelet incarnait un attachement passionné à tout ce qui est beau et élevé, il aimait la peinture et il était un aquarelliste de valeur.

Il assistait régulièrement aux séances de notre section et nous aimions la compagnie de cet homme charmant et distingué ; il apportait toujours une note gaie, un peu de malice dans les discussions.

Notre Section perd en E. Lambelet un homme de cœur ; une mort brutale nous l'a enlevé en pleine possession de ses moyens remarquables. Notre peine est grande et son brusque départ laisse un grand vide parmi nous. Nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissant pour tout le bien qu'il a fait à la cité et au sein de la S. I. A.



ERNEST LAMBELET
(Cliché de la *Schweizer. Bauzeitung*.)

un ouvrage antérieur « Die Schweizerstadt », que nous avons analysé à la page 23 de notre numéro du 12 septembre 1925, M. Gantner s'attache, dans son nouveau livre, à dégager de ses nombreuses recherches, remontant jusqu'à l'époque étrusque, une *typologie* des villes. Comme il ne faut pas songer à donner ici un résumé, tant soit peu « lié », de l'exposé de M. Gantner qui abonde en aperçus originaux, en analyses savantes et en dissertations ingénieuses, parfois subtiles, nous nous bornerons à donner un échantillon de sa « manière ».

M. Gantner s'en prend d'abord à la vieille conception dualistique de la ville créée d'après un plan préconçu (*gegründete Stadt*) par opposition à la ville « fortuite », (*gewachsene Stadt*), aménagée au hasard des conjonctures et, pour la réfuter, il met sous les yeux de ses lecteurs les vues à vol d'oiseau de Winterthur et de Frick (Argovie). Ces deux agglomérations participent du prétendu type de la ville « fortuite », avec leur quartier de l'église, d'une part, et leur deux longues files parallèles de maisons bordant la rue principale, d'autre part, mais la disposition générale de Winterthur n'en témoigne pas moins manifestement d'une volonté de coordination de ces quartiers, d'une recherche de groupement rationnel qui font totalement défaut à Frick.

Mettons donc au rancart cette vieille dualité et substituons-y, propose M. Gantner, cette autre moins illusoire, 1^o la ville *irrégulière* dont l'irrégularité a été dictée par une savante recherche de l'adaptation au terrain ou au site ; 2^o la ville *régulière*, bâtie suivant un plan faisant abstraction du terrain. Cette dualité ainsi définie sera la thèse que M. Gantner évoquera, en toute occurrence, au cours de son exposé, et qu'il commentera avec autant d'érudition que de dialectique. Un exemple : la ville de Berne et celle de Vérone sont toutes deux construites à l'intérieur

du méandre d'un fleuve, soit l'Aar, dans un cas, l'Adige dans l'autre cas, mais le Vieux Berne, ville « irrégulière », s'adapte strictement à la topographie du lieu, à tel point que la courbure des voies principales est mathématiquement parallèle à celle de l'Aar, tandis que Vérone est une ville en *damier*, dont les deux systèmes de rues perpendiculaires sont parallèles aux deux façades principales d'un édifice. A ce moment, M. Gantner suggère que la topographie du terrain préexistant n'a peut-être pas l'influence exclusive qu'on lui attribue si généreusement et que les fondateurs de villes pourraient bien s'être inspirés de conceptions *a priori*. Or les exemples de Berne et de Vérone ne sont pas à eux seuls probants en faveur de cette thèse, car Berne est sur un éperon rocheux qui imposait en quelque sorte le plan irrégulier à ses fondateurs et Vérone est dans une plaine où le tracé en échiquier est usuel, mais l'hypothèse serait grandement fortifiée si on pouvait alléguer le cas de villes en damier assises sur un terrain montagneux peu propice à ce dispositif. Eh bien, M. Gantner, qu'on ne prend pas sans vert, s'empresse de citer un exemple tout ce qu'il y a de plus convaincant : celui de Priène, ville en damier parfait, datant d'Alexandre le Grand et bâtie sur un terrain si malaisé que

BIBLIOGRAPHIE

Grundformen der europäischen Stadt, von Joseph Gantner, mit 105 Abbildungen. — 1 vol. (20/24 cm.) von 153 Seiten. — Verlag von Anton Schroll & Co, in Wien. — Preis, geheftet, 15 Schweizer-Franken ; gebunden : Fr. 18.75.

Le Dr J. Gantner, de nationalité suisse, après s'être acquis, à Zurich, une notoriété méritée par ses travaux sur l'histoire de l'art et par l'essor brillant qu'il donna à la revue « Das Werk », réside présentement à Francfort s/le Main d'où il avait reçu un appel flatteur.

Poursuivant son essai de « systématisation » amorcé dans